



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corrèze

COMMUNE de HAUTEFAGE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 10

Dont pouvoirs : 0

Numéro Délibération : MA-DEL-2026-022

Date de la convocation : 24/04/2026

Date d'affichage : 28/04/2026

Nombre de voix POUR : 10

Nombre de voix CONTRE : 0

Nombre d'ABSTENTION : 0

Le 28 avril 2026 à 19h30

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFAGE régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à Salle de réunion de la mairie, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe EYRIGNOUX**, Maire.

Etaient présents : M. Jean-Philippe EYRIGNOUX, Mme Corinne QUERIO, M. Daniel PARSOIRE, Mme Emilie FARGES, M. Thierry JOUGOUNOUX, Mme Marie Hélène NOUAILLE, M. Frank VAN ESSEN, Mme Marie-Pascale DUFOUR, Mme Charlotte PARSOIRE, M.

Valentin CARREAU.

Étaient absents excusés : Mme Marylène VERGNE.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 10

Secrétaire de séance : Mme Emilie FARGES.

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION - BUDGET ASST - ANNEE 2025

Présentation de l'affectation du résultat dans la délibération jointe en annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter le résultat cumulé comme présenté en annexe.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Préfecture de Tulle et publication par voie
d'affichage le 28/04/2026

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-Philippe
EYRIGNOUX



N° SIRET : 21190910600042	COMPTE FINANCIER UNIQUE	Département : CORREZE
Etablissement : HAUTEFAGE - ASSAINISSEMENT	Année 2025	Poste Comptable: TRESORERIE ARGENTAT
Budget : BUDGET ANNEXE	Page n° 1	Date d'Edition : 30/04/2026

DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Séance du 28/04/2026 à 19 heures 30

Le Conseil D'administration réuni sous la présidence de Jean-Philippe EYRIGNOUX après avoir entendu le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Jean-Philippe EYRIGNOUX, Président, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice, Considérant les éléments suivants :

Nombre de membres en exercice	10
Nombre de membres présents	10
Nombre de suffrages exprimés	10
VOTES : Contre =00 Pour =10 Abstentions =0	
Date de convocation :	24/04/2026

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B		9 567,23
Résultat de l'exercice (A) : Recettes - Dépenses (5 739,43 - 6 481,58)		-742,15
Excédent de fonctionnement reporté (B = FR 002)		10 309,38
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E		16 743,38
Solde d'exécution de l'exercice (D) : Recettes - Dépenses (3 771,33 - 1 716,46)		2 054,87
Résultat antérieur reporté excédentaire (E = IR 001)		14 688,51
Solde des restes à réaliser de l'exercice (G) : Recettes - Dépenses (0.00 - 0.00)		
Excédent de financement de la section d'investissement (F + G)		16 743,38

décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation complémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	9 567,23
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

Ont signé au registre des délibérations :

M. Jean-Philippe EYRIGNOUX, Mme Corinne QUERIO, M. Daniel PARSOIRE, Mme Emilie FARGES, M. Thierry JOUGOUNOUX, Mme Marie Hélène NOUAÏLLE, M. Frank VAN ESSEN, Mme Marie-Pascale DUFOUR, Mme Charlotte PARSOIRE, M. Valentin CARREAU.

Cachet :

Pour expédition conforme,
Président

